



Ce Projet est financé par  
l'Union européenne



**Renforcement des mesures politiques et juridiques  
engagées par la Tunisie pour la réduction et l'interdiction de  
certains types d'emballages en plastique à usage unique**

**Tâche 4 :**

**Rapport sur les résultats de l'atelier de présentation et  
d'échange au sujet de la Feuille de route pour l'extension de  
l'interdiction à d'autres produits  
en plastique à usage unique  
(D.4.2)**

**Février 2024**

<b>Version</b>	<b>Titre du document</b>	<b>Auteur</b>	<b>Examen et approbation</b>
v.1	<i>Tâche 4 : Rapport sur les résultats de l'atelier de présentation et d'échange sur la feuille de route pour l'extension à d'autres emballages en plastique à usage unique (D.4.2)</i>	<i>Matias Rodrigues Afef Hammami-Marrakchi Ridha Abbas</i>	<i>Anis Ismail</i>

## **WATER AND ENVIRONMENT SUPPORT IN THE ENI SOUTHERN NEIGHBOURHOOD REGION**

Le projet « Water and Environment Support (WES) in the ENI Neighborhood South Region » est un projet d'appui technique régional financé par l'Instrument européen de voisinage (IEV) Sud. Il vise à protéger les ressources naturelles dans le contexte méditerranéen et à améliorer la gestion des rares ressources en eau dans la région. WES vise notamment à résoudre les problèmes liés à la prévention de la pollution et à l'utilisation rationnelle de l'eau. WES capitalise les résultats des précédents projets régionaux similaires financés par l'Union Européenne (UE) (Horizon 2020 CB / MEP; SWIM SM; SWIM-H2020 SM) et s'efforce de créer un environnement favorable et d'accroître les capacités de toutes les parties prenantes des pays partenaires (PP).

### *CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ :*

*Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne dans le cadre du projet WES. Les avis qui y sont exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Union européenne.*



## TABLE OF CONTENTS

---

<b>1</b>	<b>FONDEMENT DE L'ACTIVITÉ</b> .....	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>OBJECTIFS DE L'ATELIER</b> .....	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>DEROULEMENT ET RÉSULTATS DE LA CONSULTATION</b> .....	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>PROFIL DES PARTICIPANTS</b> .....	<b>7</b>
<b>5</b>	<b>EVALUATION DE L'ÉVÈNEMENT</b> .....	<b>8</b>
<b>6</b>	<b>CONCLUSIONS &amp; ÉVALUATION GÉNÉRALE</b> .....	<b>8</b>
<b>7</b>	<b>ANNEXES</b> .....	<b>9</b>
7.1	ORDRE DU JOUR .....	9
7.2	PRÉSENTATIONS DE L'ÉQUIPE WES.....	11

## LISTE DES FIGURES

FIGURE 4 1:	REPRÉSENTATION DES PARTICIPANTS PAR TYPE D'INSTITUTION (Y COMPRIS L'ÉQUIPE WES).....	7
FIGURE 4 2:	ÉQUILIBRE ENTRE LES SEXES (PARTICIPANTS ET ÉQUIPE WES).....	7
FIGURE 4 3:	ÉQUILIBRE ENTRE LES SEXES (PARTICIPANTS UNIQUEMENT) ).....	7
FIGURE 4 5:	AGE DES PARTICIPANTS.....	7

## 1 FONDEMENT DE L'ACTIVITÉ

---

L'activité N-E-TN-P4 du Projet WES vise à identifier les goulots d'étranglement (techniques, législatives, financières) dans l'application de la réglementation de l'interdiction des sacs en plastique à usage unique (décret n° 2020-32 du 16 janvier 2020.) et à proposer des actions pour lever et surmonter ces contraintes. Une feuille de route a été proposée, incluant une extension des mesures visant la réduction et, si possible, l'interdiction de certains autres produits en plastique à usage unique en Tunisie. Cette feuille de route a fait l'objet de consultations élargies dans le cadre de réunions du COPIL et de l'atelier, objet de ce rapport.

## 2 OBJECTIFS DE L'ATELIER

---

L'objectif de l'atelier qui s'est tenu à Tunis le vendredi 22 septembre 2023 à l'hôtel Golden Tulip El Mechtel, était de présenter et de discuter avec les parties prenantes concernées les résultats de l'activité nationale de WES sur la gestion des déchets en plastique en Tunisie, notamment :

- Les stratégies du Ministère de l'environnement et les orientations internationales de lutte contre la pollution par le plastique ;
- Les recommandations et mesures destinées à lever les barrières à l'application de la réglementation sur les sacs en plastique à usage unique ;
- Le projet de Feuille de route de réduction progressive des produits en plastique à usage unique.

## 3 DEROULEMENT ET RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

---

L'atelier a vu la participation de 58 personnes (dont 4 experts WES), responsables à différents niveaux d'entités parties prenantes dans la mise en oeuvre de la réglementation sur l'interdiction des sacs en plastique à usage unique. Les échanges ont été constructifs et ont permis de mieux clarifier les positions respectives des entités représentées et, dans la mesure du possible de répondre aux interrogations que certaines d'entre elles avaient sur certains points.

Ont participé à cet atelier les représentants des ministères et des organismes publics, les collectivités locales, les acteurs du secteur privé, les associations, les institutions de recherche, les bailleurs de fonds et les institutions financières.

Lors de son discours d'ouverture, Mme Leila CHIKHAOUI MAHDAOUI, Ministre de l'environnement, a souligné l'importance de la lutte contre la pollution par le plastique dans le cadre de la Stratégie nationale de transition écologique (SNTE), dont les 5 axes déclinés en 53 mesures ont été validés en Conseil des ministres le 3 février 2023 jusqu'à l'horizon 2035/50, tout en insistant sur le dialogue et le partenariat établis tout au long du processus avec tous les acteurs impliqués, en particulier les

industriels, invités à se conformer à la réglementation en vigueur et à s'engager dans une démarche dynamique de transition écologique.

Madame la Ministre a rappelé l'importance de la lutte contre les plastiques à usage unique dans les politiques environnementales nationales et dans les engagements du pays au niveau international, rappelant que la Tunisie était membre à part entière du processus de négociation d'un traité sur l'interdiction des usages non vitaux du plastique, lancé à Nairobi en marge de la 5<sup>e</sup> Assemblée des Nations Unies sur l'environnement (2022). Elle a noté que la réglementation nationale devait être complétée et améliorée et que les impacts techniques, financiers et sociaux, de sa mise en œuvre, en particulier pour les fabricants tunisiens de sacs en plastique à usage unique devait être évaluée et accompagnée.

M. Hédi CHEBILI, Directeur Général au Ministère de l'environnement a ensuite présenté la Stratégie nationale de transition écologique, en particulier l'axe 4 relatif à la promotion des modes de production et de consommation durables et à la lutte contre toutes les formes de pollution, qui inclut notamment la mesure 31 portant Stratégie nationale de gestion circulaire globale et sectorielle des déchets à l'horizon 2023/35/50 (SNGC-GSD), basée sur l'économie circulaire et fondée sur une série de sous-objectifs, à savoir :

- la Stratégie nationale de gestion intégrée et durable des déchets ménagers et assimilés (SNGID-DMA 2020-2035)
- la généralisation de la réutilisation des eaux usées traitées et du compostage des déchets organiques,
- la gestion rationnelle des déchets de démolition et de construction (DDC)
- la lutte contre la pollution par le plastique

Dans cette Stratégie, la gestion intégrée et durable des déchets, basée sur l'économie circulaire, la lutte contre la pollution par le plastique est une activité majeure.

Madame Awatef LARBI MESSAI, Directrice de la qualité de vie au Ministère de l'environnement et coordinatrice de la présente étude, ainsi que Mme Nour Mansour, du bureau de Tunis de WWF Med North Africa, ont rappelé le contexte national et international de la lutte contre la pollution par le plastique. Les discussions ont porté sur les mesures nécessaires pour soutenir l'application de la réglementation en vigueur relative à l'interdiction des sacs en plastique à usage unique en Tunisie, ainsi que sur l'élaboration d'une feuille de route pour la réduction progressive de certains produits en plastique à usage unique néfastes pour l'environnement.

Les représentants de la chambre syndicale des grandes surfaces et de la chambre syndicale des pharmaciens ont partagé leur expérience concernant la réduction des quantités de sacs en plastique mises à la disposition des clients grâce aux accords volontaires conclus, traduisant leur volonté de contribuer aux efforts nationaux de lutte contre la pollution par le plastique à travers la transformation des modes de consommation et la promotion des comportements moins polluants.

L'intervention des experts de WES a porté sur la présentation des mesures proposées pour soutenir l'application de la réglementation sur l'interdiction des sacs d'emballage en plastique à usage unique en Tunisie, ainsi que l'ébauche d'une Feuille de route pour la réduction et l'interdiction progressives de certains autres produits en plastique à usage unique. Cette feuille de route comporte les 5 plans d'action suivants :

1. Mobilisation de mesures d'aide et d'accompagnement technique et financier à destination des fabricants des produits interdits afin de faciliter l'adaptation des outils industriels aux contraintes du décret et/ou la reconversion vers d'autres types de produits. ;
2. Révision du décret en clarifiant les définitions, le contrôle et la surveillance, le régime de sanctions, etc.
3. Analyse et propositions d'élargissement des prohibitions à d'autres produits en plastique à usage unique ;
4. Mise à disposition des autorités d'un mécanisme d'évaluation de l'atteinte des objectifs et de suivi de l'impact de la réglementation permettant un suivi fiable des quantités mises sur le marché ;
5. Réalisation d'actions de mobilisation des intervenants, communication et sensibilisation à un horizon de cinq ans, ciblant les différents publics concernés.

Les activités de chacun des 5 plans d'action ont été détaillées avec une proposition de pilotage et de partenariat et les échéances de réalisation.

Des discussions constructives et animées ont eu lieu sur les aspects techniques, financiers et sociaux, ainsi que sur le soutien à la transition écologique des industries plastiques en Tunisie, notamment en favorisant l'adoption d'alternatives aux articles à usage unique et la promotion de l'économie circulaire. Le débat a servi à discuter et enrichir les propositions et la feuille de route sur les aspects techniques, financiers et sociaux. Des questions ont été soulevées sur les alternatives, le besoin de l'éco-innovation et la nécessité de promouvoir l'économie circulaire pour verdir l'industrie du plastique en Tunisie.

Parmi les interventions ayant eu lieu pendant la réunion :

- Intervention du représentant de la Banque d'habitat BH qui a mentionné qu'actuellement, il n'existait pas de ligne de crédit spécifique pour les projets environnementaux y compris le verdissement des industries du plastique, SUNREF arrivant à son terme.
- Intervention des représentants de CONECT qui ont rappelé que les industriels étaient toujours dans l'attente de leur accompagnement technique et financier (plusieurs promesses n'auraient pas été tenues à maintes reprises). L'un des représentants de CONECT a émis une réserve par rapport à l'interdiction totale des sacs en plastique à usage unique, car pour le secteur cela signifie la mise en péril de tout un secteur économique avec d'énormes impacts financiers et sociaux. Il a ajouté que le problème des distorsions financières/douanières profitait aux produits importés.
- Intervention du représentant de l'UTICA, qui a noté que les positions des membres de l'UTICA exprimées par ailleurs, étaient assez convergentes par rapport à celles de CONECT, en particulier concernant les impacts très négatifs sur l'industrie formatrice du plastique qu'aurait un élargissement de l'interdiction à tous les sacs plastiques : en PEHD ou PEBD soufflé quelle que soit leur épaisseur. Il considère que les producteurs qui se sont engagés les premiers dans la démarche d'adaptation aux dispositions du décret et qui ont déjà réalisé des investissements lourds seraient particulièrement pénalisés. Les industriels expriment leur opposition à ce que cette initiative soit prise à court-terme.

Cet atelier de consultation marque une étape importante dans les efforts de la Tunisie pour la lutte contre la pollution par les plastiques et témoigne de son engagement envers un environnement plus durable.

## 4 PROFIL DES PARTICIPANTS

Les graphiques ci-dessous indiquent la répartition entre les institutions, l'âge et le genre des 58 personnes ayant participé à l'atelier, parmi lesquelles 4 consultants de WES (Voir liste en annexe).

En termes d'institutions représentées on note une participation assez significative de 19 entreprises du secteur privé, parmi lesquelles une grande majorité d'industriels plasturgistes adhérents à la CONECT et à l'UTICA.

En termes d'équilibre entre les sexes, on a assisté à une certaine sur-représentation des hommes avec plus de deux tiers des participants. Quant aux classes d'âge, seulement 2% des participants avaient un âge inférieur ou égal à 30 ans, les 98 % restants étaient âgés de plus de 30 ans. Les deux représentent sans doute un reflet assez fidèle, en termes de sexes et de classes d'âge, des profils qui occupent des postes de responsabilité au sein des entités participantes.

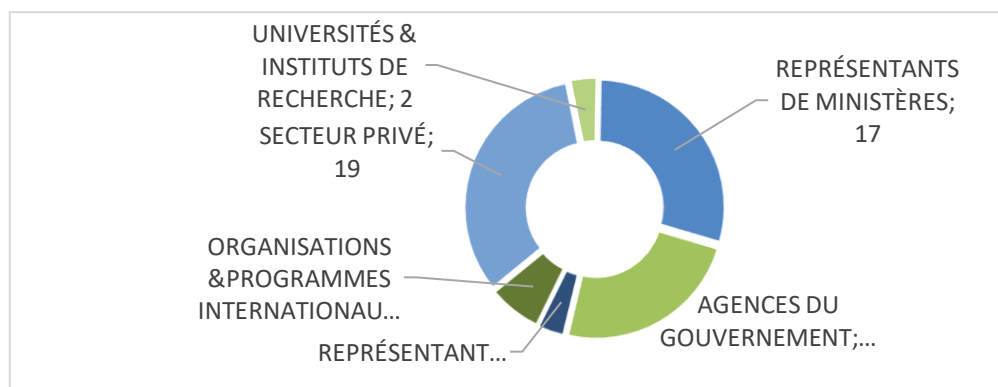
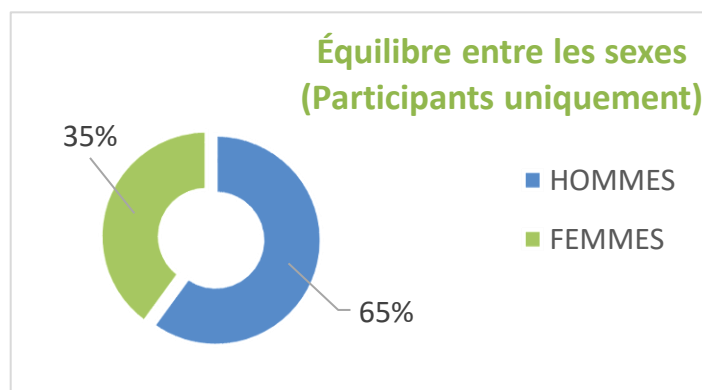
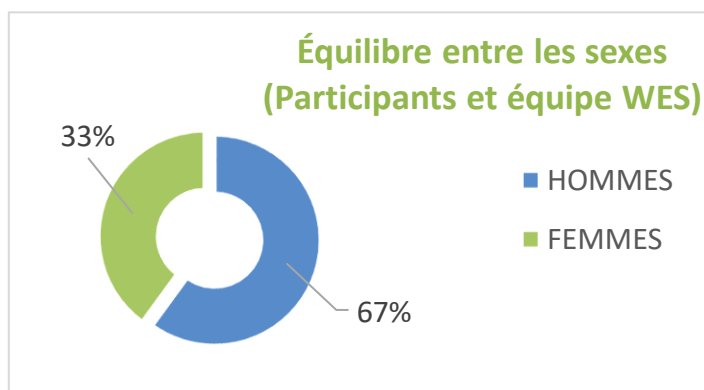
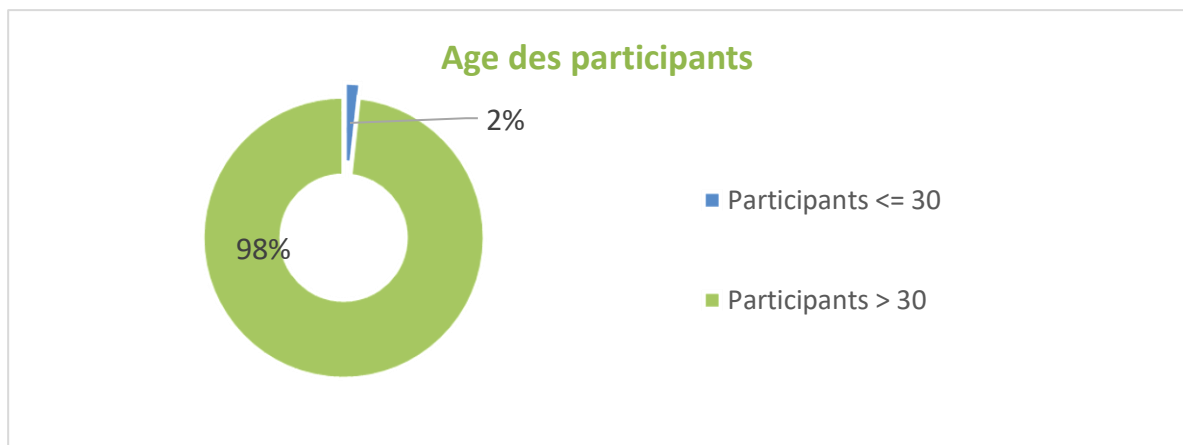


FIGURE 4-1: REPRÉSENTATION DES PARTICIPANTS PAR TYPE D'INSTITUTION (Y COMPRIS L'ÉQUIPE WES)



**FIGURE 4-2: ÉQUILIBRE ENTRE LES SEXES (PARTICIPANTS ET ÉQUIPE WES)**

**FIGURE 4-3: ÉQUILIBRE ENTRE LES SEXES (PARTICIPANTS UNIQUEMENT)**



**FIGURE 4-5: AGE DES PARTICIPANTS**

## 5 EVALUATION DE L'ÉVÈNEMENT

L'atelier a pris plus de temps que prévu et seulement deux participants ont rempli la fiche d'évaluation. Les deux participants ont eu des appréciations globalement très bonnes mais bien sûr un échantillon pas assez représentatif de la cinquantaine de participants.

## 6 CONCLUSIONS & ÉVALUATION GÉNÉRALE

Même s'il n'y a pas eu assez de réponses sur la fiche d'évaluation de l'évènement, il a été bien constaté que l'atelier a révélé l'intérêt de différents intervenants de plusieurs horizons. La partie la plus concernée et intéressée par le sujet étant celle de l'industrie des sacs en plastique. Elle était bien représentée par presque le tiers des présents. Cette partie prenante a aussi monopolisé une grande partie de la discussion, en demandant l'application des mesures d'appui promises pour leur permettre l'adaptation de leurs technologies aux nouvelles exigences réglementaires, et en contestant les propositions de renforcement des mesures d'interdiction.

Cela confirme le besoin d'étudier en profondeur les mesures proposées sur le plan socio-économique avant de les institutionnaliser.

L'interdiction totale des sacs en plastique pourrait être en contradiction avec la volonté d'aider les industriels, techniquement et financièrement à adapter leur technologie à la réglementation actuelle qui est censée évoluer vers davantage de sévérité d'ici quelques années.

La consultation a permis d'ouvrir les portes à des négociations plus approfondies pour atteindre les objectifs stratégiques sans affecter les intérêts des différentes parties prenantes.



## 7 ANNEXES

### 7.1 ORDRE DU JOUR

**RENFORCEMENT DES MESURES POLITIQUES ET JURIDIQUES ENGAGEES PAR LA TUNISIE POUR LA REDUCTION ET L'INTERDICTION DE CERTAINS TYPES DE PRODUITS EN PLASTIQUE A USAGE UNIQUE (WES-N-E-TN-P4)**

**Atelier de consultation**

**Tunis, 22 septembre 2023 – Golden Tulip El Mechtel**

**Agenda**

08h30-09h00	<b>Accueil et inscription</b>
9H00-9h30	<b>Session d'ouverture :</b> - M. Anis ISMAIL, Expert Principal Environnement - WES - Représentant de Délégation UE en Tunisie (TBD) - Mme. Leila CHIKHAOUI MAHDAOUI, Ministre de l'environnement
09h30-09h45	<b>La stratégie nationale de transition écologique et la lutte contre la pollution par le plastique</b> M. Hedi CHEBILI, Directeur général de l'environnement et de la qualité de la vie, Ministère de l'environnement
09h45-10H15	<b>Retour sur les travaux de préparation du traité international contre la pollution par le plastique</b> Mme. Awatef LARBI MESSAI, Directrice de la qualité de la vie, Ministère de l'Environnement & Mme Nour Mansour, WWF Med North Africa- bureau de Tunis
10h15-10H30	<b>Contribution des accords volontaires à la lutte contre la pollution par le plastique (5 mn par intervenant)</b> Un représentant de la chambre syndicale des grandes surfaces et de la chambre nationale des propriétaires de boulangeries (UTICA) Un représentant du groupement professionnel des boulangeries modernes (CONNECT) Un représentant de la chambre syndicale des pharmaciens
10h30-11H00	<b>Mesures proposées pour soutenir l'application de la réglementation sur les sacs d'emballage en plastique usage unique en Tunisie</b> M. Idalecio Matias RODRIGUES, Coordinateur, Expert WES Economie Circulaire et REP & Mme. Afef MARRAKCHI, Expert WES juridique
11h00-11h30	<b>Discussion</b>
11h30-12h00	<b>Pause-Café</b>
12h00-12H30	<b>Ebauche de Feuille de route pour la réduction et l'interdiction progressives de certains produits en plastique usage unique</b> M. Idalecio Matias RODRIGUES, Coordinateur, Expert WES Economie Circulaire et REP & M. Ridha ABBES, Expert WES déchets solides et Economie circulaire

<p>12h30- 13h00</p>	<p><b>Panel 1 sur les aspects techniques : Appui au verdissement des industries du plastique en Tunisie : alternative éco-innovation et promotion de l'économie circulaire.</b> <i>Panélistes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Centre technique de l'emballage et du conditionnement (PACKTEC)</li> <li>Centre technique de la chimie (CTC)</li> <li>Centre international des technologies de l'environnement de Tunis (CITET)</li> <li>Agence nationale de gestion des déchets (ANGed)</li> <li>Industriels du plastique (UTICA et CONECT)</li> <li>Opérateur de l'industrie du recyclage et de la gestion des déchets de plastique</li> <li>Institut de recherche</li> </ul> <p><i>Animé par M. Ridha ABBES, Expert WES déchets solides et Economie circulaire</i></p>
<p>13h00- 14h00</p>	<p><b>Déjeuner</b></p>
<p>14h00- 14h30</p>	<p><b>Panel 2 sur les aspects financiers et sociaux : Appui au verdissement des industries du plastique en Tunisie alternatives, éco-innovation et promotion de l'économie circulaire</b></p> <p><i>Panélistes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Industriels du plastique (UTICA et CONECT)</li> <li>Organisation de défense du consommateur</li> <li>Banques : BFMPE, BTS, BH</li> <li>Agence nationale de protection de l'environnement (SUNREF)</li> <li>Bailleurs de fonds</li> </ul> <p><i>Animé par M. Ridha ABBES, Expert WES déchets solides et Economie circulaire</i></p>
<p>14h30- 15h00</p>	<p><b>Suivi de l'impact, mobilisation des partenaires et évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>Suivi de l'impact et mobilisation des parties prenantes</i></li> <li><i>Actions possibles des parties prenantes pour un plus grand impact (formulaire d'engagement des parties prenantes)</i></li> <li><i>Evaluation de l'atelier (formulaire d'évaluation)</i></li> </ul> <p><i>Animé par Dr. Emad ADLY, Engagement des parties prenantes et évaluation de l'impact &amp; Anis ISMAIL, Expert Principal Environnement - WES</i></p>
<p>15h00- 15h30</p>	<p><b>Restitution et clôture</b></p>

## 7.2 PRÉSENTATIONS DE L'ÉQUIPE WES

Les présentations des intervenants lors de l'atelier de consultation sont disponibles sur les liens suivants :

<https://www.wes-med.eu/wp-content/uploads/2023/11/N-E-TN-P4-2023.09.22-Feuille-de-route.pdf>

<https://www.wes-med.eu/wp-content/uploads/2023/11/N-E-TN-P4-2023.09.22-H.-Chebili.pdf>